

LE JOURNAL DES YERROIS

NOVEMBRE 2026

N°45

📁 DOSSIER > P.13

TRANSPORTS :
COMMENT
S'EN SORTIR ?



8

ACTUALITÉS
Les acteurs
de la propreté à Yerres

10

LE CMJ
L'école citoyenne

22

PORTRAIT
Magali De Azevedo,
cœur battant

Yerres.fr



YERRES



LA PHOTO DU MOIS

Guss, Diamentino et Kousin. Les trois chevaux de la brigade équestre permettent aux agents de la Police municipale de veiller à la sécurité, notamment dans les endroits les plus difficiles d'accès aux véhicules (forêts, parcs...).



Nicolas
Dupont-Aignan
Maire de Yerres



Olivier
Clodong
Premier adjoint au Maire
Conseiller départemental
de l'Essonne

TOUJOURS MOINS DE MOYENS POUR LES COMMUNES, TOUJOURS PLUS DE MISSIONS !

Samedi 17 octobre les Français ont découvert ébahis que l'État censé nous protéger était aux abonnés absents ! Des scènes de violence jamais vues dans de nombreuses villes de France ont malheureusement fait le tour du monde.

Quelques jours auparavant, à Yerres, nous avons pourtant montré qu'une autre réponse était possible. Plusieurs tentatives de blocage du lycée professionnel Louis-Armand ont été évitées grâce à la présence courageuse et déterminée de notre Police municipale. Nos agents ont su agir avec fermeté et sang-froid pour protéger les enseignants et les lycéens tout en interpellant une dizaine de voyous bien connus. Une fois de plus nous n'avons pu compter que sur nous-mêmes, les effectifs de la Police nationale de Montgeron - malgré le dévouement de ses agents - étant accaparés par d'autres villes de la circonscription.

Quel contraste saisissant ! Là où l'État échoue à maintenir l'ordre, nos communes, avec leurs moyens pourtant limités, prennent leurs responsabilités.

Et c'est précisément à ces mêmes communes, que l'État veut faire les poches !

Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit 5 milliards d'économies sur le dos des collectivités locales. Après avoir creusé une dette abyssale et conduit les finances de notre pays au bord du gouffre, le gouvernement entend désormais faire payer aux communes le prix de ses propres échecs...

Pour Yerres, ce sont plus de 2 millions d'euros qui seraient ponctionnés sur notre budget municipal, soit 10 % du produit de la taxe foncière ! Une véritable saignée pour une ville qui, contrairement à l'État, a l'obligation de présenter chaque année un budget à l'équilibre.

L'État se décharge progressivement de ses responsabilités sur les collectivités locales, tout en leur retirant les ressources indispensables pour les exercer.

C'est pourquoi nous avons demandé à tous les services de la Commune de préparer un budget 2027 avec le maximum d'économies possibles afin d'anticiper la réduction de crédit qui pourrait être votée à l'Assemblée nationale avant le 1^{er} janvier.

Bien évidemment nous ferons tout pour préserver la qualité du service public à laquelle nous sommes légitimement attachés à Yerres. Chacun devra faire un petit effort mais nous comptons sur votre compréhension et sur cet esprit collectif qui fait depuis toujours notre force. Le vote du budget aura lieu lors du conseil municipal du 7 décembre. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Plus que jamais à vos côtés.

*Fidèlement
Nicolas Dupont-Aignan*

*Fidèlement à vous.
Olivier Clodong*



Cet automne, le rayonnement international de la Maison Caillebotte s'est confirmé avec l'accueil de groupes de touristes chinois, qui ont découvert ce lieu emblématique de notre Ville, première destination touristique de l'Essonne.

Le mois d'octobre fût rythmé par les conseils de quartiers : l'occasion d'échanges fructueux entre élus et habitants, pour améliorer le cadre de vie.

Bonne humeur et solidarité étaient (colorée), dont le Maire a donné le cadre d'Octobre Rose. Tout au long du mois, la pour récolter des fonds au profit de

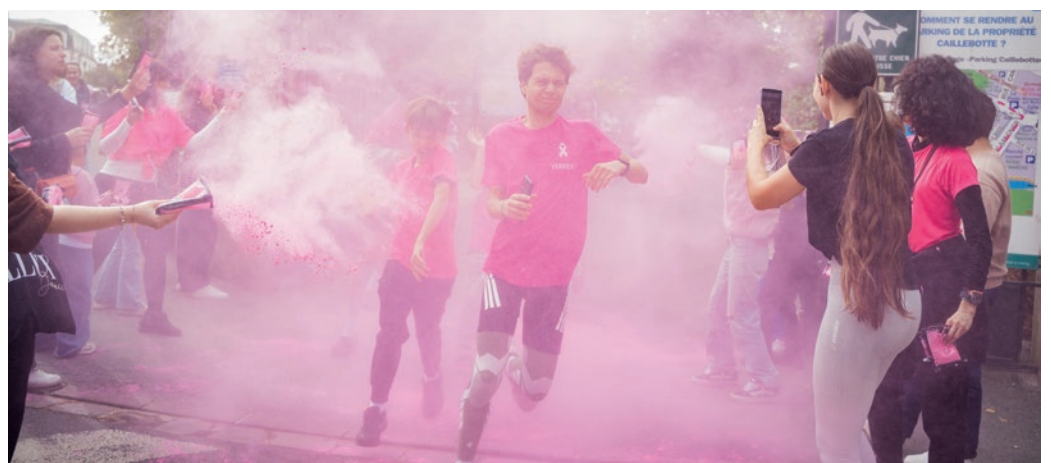


Prestataires participant au maintien à domicile et associations d'aide à la personne étaient réunis le 6 octobre à l'occasion du Forum des Seniors. Succès au rendez-vous pour cette première édition !





au rendez-vous pour la course/marche
le départ, organisée le 11 octobre dans
pour la lutte contre le cancer du sein.
Ville s'est mobilisée à travers des actions
la Ligue contre le cancer de l'Essonne.





IL SUFFIT D'UN CLIC !

PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER POUR VOS DÉMARCHES !
LE SITE DE LA VILLE VOUS PERMET D'EFFECTUER TOUTES VOS DEMANDES
ET DE TROUVER LES INFORMATIONS UTILES EN QUELQUES CLICS.

VOS FORMALITÉS EN LIGNE

Vous avez besoin de (re)faire vos papiers ? D'organiser un baptême civil ? Ou encore de vous inscrire sur les listes électorales ?

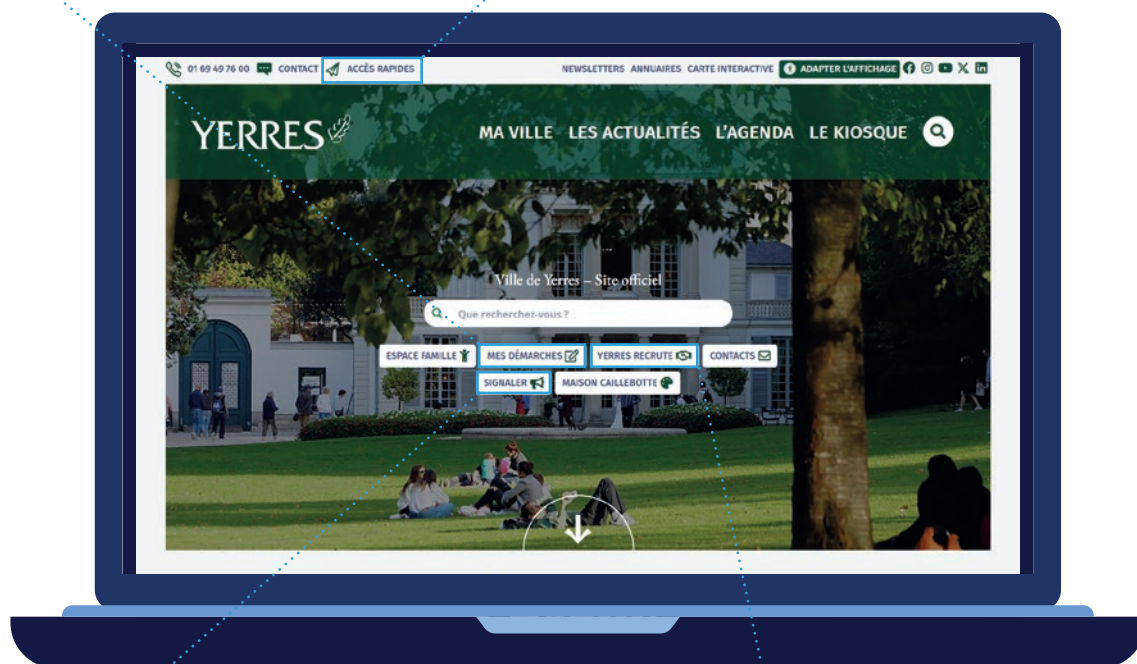
Toutes ces démarches administratives peuvent être effectuées directement en ligne.

MES DÉMARCHES

CONTACTER VOS ÉLUS

Les élus municipaux ont pour rôle de représenter les citoyens et d'agir dans l'intérêt local. Chaque élu possède des délégations spécifiques, ce qui lui permet d'agir efficacement et de répondre aux besoins des habitants. Ils sont à l'écoute de tous les Yerrois, qui peuvent leur écrire directement depuis le site.

ACCÈS RAPIDES > VOS ÉLUS



SIGNALER UN PROBLÈME

Vous avez remarqué une anomalie sur la voirie et souhaitez en informer la Mairie ? Un formulaire vous permet de contacter directement les services concernés afin qu'ils puissent intervenir rapidement.

SIGNALER



REJOINDRE LA MAIRIE

Vous avez envie de vous investir pour la Ville et de devenir agent municipal ? Retrouvez sur le site toutes les offres d'emplois mises à jour quotidiennement. Et si vous ne trouvez pas votre métier, n'hésitez pas à envoyer une candidature spontanée.

YERRES RECRUTE

Le site Internet de la Ville est mis à jour quotidiennement. Vous pouvez y retrouver toutes les informations utiles à votre quotidien (enfance, culture, bel âge...) ainsi que les dernières actualités de Yerres.

Retrouvez également toute l'actualité locale sur nos réseaux sociaux : Facebook Instagram Youtube

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous écrire sur webmaster@yerres.fr



LA VILLE SE MOBILISE POUR LA PROTECTION DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le mois de novembre couvre plusieurs dates importantes en matière de lutte contre les violences : la journée internationale des droits des enfants (20 novembre) et la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre). À cette occasion, la Ville réaffirme son engagement en faveur de la protection des femmes et des familles.

L'ASSOCIATION LÉA

Bien avant que la parole ne se libère sur les violences familiales et que le sujet ne soit traité dans les médias, Yerres a été à l'avant-garde. Dès 2010, l'association LÉA (Lieu d'Écoute et d'Accompagnement) a pu voir le jour. 6 appartements avaient été mis à disposition par la Ville pour héberger les femmes et leurs enfants en urgence. En 2017, l'association effectue un changement de présidence et de statut, puis quitte, en 2020, les locaux de Yerres, étendant son champs d'action au département de l'Essonne.

LA CHAUMYERRES

Afin de continuer de venir en aide aux victimes, la Municipalité a créé en 2023, la Chaumyeres, service municipal dédié à l'accueil des Yerroises victimes de violences conjugales.



Une cellule d'urgence est disponible 24h/24, 7j/7 via le numéro gratuit : 0 800 64 85 26.

6 studios de 34 m² chacun (meublés et équipés en fournitures) ont été rénovés afin d'accueillir en urgence les femmes seules, avec un ou deux enfants. Ils bénéficient tous d'un accès sécurisé et de la vidéoprotection. Un gardien est présent sur site. Une assistante sociale dédiée permet de faire le lien avec la structure.

Depuis 2024, plus de 80 femmes ont été reçues et accompagnées et près d'une vingtaine a été hébergée au sein de la Chaumyeres.

► Pour plus d'informations : ☎ 01 69 49 84 84

3 TEMPS FORTS CE MOIS-CI

La Ville souhaite encourager la prise de conscience collective et rappeler l'importance de la prévention, de l'écoute et de l'accompagnement des victimes à travers trois temps forts.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 17H

Comme chaque année, le CCAS organise une projection cinématographique gratuite, suivie d'un débat au cinéma Paradiso. Cette année, avec le film *Les Chatouilles*. L'entrée est gratuite et sans inscription.

MERCREDI 25 NOVEMBRE À 19H30

Soirée-débat consacrée aux violences faites aux femmes, en présence d'une psychologue. Cette rencontre permettra d'aborder le sujet, de mieux comprendre certains mécanismes et d'échanger avec le public.

SAMEDI 28 NOVEMBRE, DE 14H À 17H

Un forum dédié à la prévention des violences viendra clôturer ce mois de sensibilisation. Il réunira différents acteurs (prévention, police, professionnels du bien-être...).

Deux nouveaux médecins généralistes

Le cabinet médical des Docteurs Ulliac, Delaveau et Chéa situé rue Raymond Poincaré voit l'arrivée d'un Docteur Junior, le Dr Lisa Pohanian, en renfort du Dr Ulliac depuis le 2 novembre. Elle sera présente 3 jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis.



Cabinet médical

- 📍 Prise de rendez-vous sur Maïa
- ☎ 09 78 27 15 09
- 📍 124 rue Raymond Poincaré

Depuis le mois d'octobre, le Dr Hanane Ketita, médecin généraliste a rejoint le Dr Zitouni au sein du cabinet médical de la *SAEM Habiter à Yerres* situé rue Marceau Balliot. Il est désormais possible de la joindre par téléphone via le numéro ci-dessous.



Cabinet médical

- 📍 Prise de rendez-vous sur Doctolib
- ☎ 06 51 87 66 56
- 📍 14 rue Marceau Balliot



Vidéo
sur le service
propreté



LES ACTEURS DE LA PROPRETÉ À YERRES

OUTRE LE SIVOM, EN CHARGE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS, LA MUNICIPALITÉ VEILLE À MAINTENIR UNE PROPRETÉ EXEMPLAIRE DANS TOUTE LA VILLE.

LE SERVICE PROPRETÉ

Présent quotidiennement, le service Propreté, composé de 11 agents, sillonne la ville à la chasse aux déchets divers. Répartis en plusieurs équipes sur trois secteurs, **les agents sont présents 7 jours sur 7 sur le territoire communal** pour ramasser les petits déchets dans les rues (mouchoirs, cigarettes...), vider les corbeilles, retirer les dépôts sauvages ou les encombrants qui n'ont pas été collectés par le SIVOM, ou encore ramasser les animaux morts sur la chaussée.

Toutes les deux semaines et durant les vacances scolaires, ils s'occupent également de **nettoyer les cours de récréation des écoles**.

Les agents sont mobilisés durant les manifestations municipales (Fête de la Ville, marché de Noël...) pour préparer les sites avant l'arrivée du public et remettre tout en état après.

Une brigade « anti-tags » intervient dès qu'une dégradation est constatée : les tags sont enlevés par hydrogommage lorsque le revêtement le permet ou recouverts de peinture le cas échéant.

Enfin, **les agents du service Propreté sont également mobilisés en cas de neige** : en partenariat avec le service des espaces verts, ils s'occupent de déneiger les trottoirs à fort passage (centre-ville, gare, écoles...), afin de permettre aux habitants de se déplacer en toute sécurité.



Qui fait quoi ?

LE SIVOM

Ce syndicat intercommunal gère la collecte des déchets qui sont transportés vers l'usine de Varennes-Jarcy. Ses missions sont financées par les impôts locaux (taxe d'ordures ménagères sur la taxe foncière) :

- **Collecte des ordures ménagères (bacs verts, jaunes, marron)**
- **Collecte des encombrants** : autrefois les encombrants passaient à dates fixes plusieurs fois par an. Depuis janvier 2024, la collecte des encombrants se fait uniquement **sur rendez-vous en appelant le 01 69 00 96 90**.



L'ENTREPRISE ESV

Cette société privée est missionnée par la Commune pour le balayage des rues. Des camions sillonnent la ville (avec la présence d'agent à pied avec un soufflant) une fois par semaine sur les grands axes et tous les 15 jours pour les axes secondaires.



LA VILLE

Les agents municipaux sont présents 7 jours sur 7.



APPEL AU CIVISME

Les actes d'incivisme restent trop fréquents ! **Environ 30 m³ de déchets sont ramassés chaque semaine par le service Propreté, qui auraient dû être gérés par leurs propriétaires**, en étant apportés en déchetterie ou placés dans un conteneur adapté.

- Des **caméras de vidéoprotection** ont été spécifiquement installées à cet effet, notamment aux abords de la forêt, où les dépôts sauvages restent fréquents. Les auteurs de ces dépôts sont systématiquement recherchés et verbalisés.
- Le **Point Environnement** est également ouvert aux Yerrois afin d'y déposer certains déchets : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, et le samedi matin, de 8h30 à 12h, rue des Tournelles.

Votre vigilance compte !

N'hésitez pas à signaler un dépôt sauvage ou un tag via le formulaire disponible sur le site de la Ville : yerres.fr (cliquez sur l'onglet « Signaler » sur la page d'accueil).

Renseignements : 06 81 42 93 81 ou 01 69 49 77 18.

CIVISME : DANS LE SPORT AUSSI

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS APPARTIENNENT À LA COMMUNE. SI LA VILLE EST GARANTE DE LEUR ENTRETIEN, LE CIVISME RESTE DE RIGUEUR QUANT À LEUR UTILISATION.

Notre ville investit dans des infrastructures sportives de qualité et a la chance de bénéficier d'un tissu associatif et sportif dynamique.

Si l'usure des équipements sportifs, liée à leur utilisation quotidienne est inévitable et nécessite un entretien régulier ainsi que des réparations, elle ne saurait pour autant justifier les dégradations. **La quasi-totalité des sportifs et des associations prennent soin de leurs équipements et font preuve d'un dévouement remarquable notamment auprès des jeunes.**

Cependant, certains individus ultraminoritaires ont un comportement irrespectueux entraînant des conséquences dommageables pour tous. **Il appartient donc à chaque usager de faire preuve de responsabilité et de civisme afin de préserver ces équipements qui sont au service de tous.**

En quelques mois, déjà une vingtaine d'interventions ont eu lieu pour un montant de 5 500 € : une poutre éven-trée dans une salle de gymnastique, des robinets arrachés, des sanitaires dégradés, ou encore des terrains jonchés de déchets...

Au stade Léo Lagrange, les vestiaires, pourtant récemment rénovés (montant du chantier global : 1,9 million €), présentent déjà des détériorations : plafond enfoncé, poignées de porte et palissade arrachées. Des comportements regrettables, notamment lors de la présence d'équipes extérieures à la ville, qui pénalisent l'ensemble des utilisateurs du quotidien.

DES DÉGRADATIONS COÛTEUSES

La Ville consacre chaque année un budget important à l'entretien de ses équipements (50 000 €).

Or, les moyens humains et les sommes engagés pour réparer les dégradations sont autant de ressources qui pourraient être consacrées à d'autres améliorations.

Des interventions qui ne sont pas sans conséquences pour les sportifs : certaines réparations nécessitent la fermeture temporaire des installations, privant ainsi les associations de leurs lieux de pratique.

LES BONS RÉFLEXES DU SPORTIF CITOYEN



- Je laisse les **vestiaires et les sanitaires propres** après mon passage.
- Je **jette mes déchets dans les poubelles** prévues à cet effet.
- Je prends **soin du matériel et des installations** mis à ma disposition.
- Je **signale toute dégradation** constatée afin que la Ville puisse intervenir rapidement.
- Je **respecte le travail** des personnels qui entretiennent les lieux.
- Je **respecte les horaires** d'utilisation des infrastructures sportives.

LES ASSOCIATIONS RESPONSABILISÉES

Lors du conseil municipal du 12 octobre, les élus ont voté une délibération qui vise à responsabiliser les associations. Les subventions attribuées à celles qui utilisent des locaux municipaux seront versées en deux fois : 75 % en début d'année et 25 % en fin d'année. La deuxième partie ne sera pas donnée en totalité si des dégradations sont constatées. Une retenue sera réalisée au prorata des réparations nécessaires.

QUELQUES CHIFFRES

24
équipements sportifs

6
structures plein air

50
interventions par an
des agents de la ville
(en moyenne)

50 000 €
d'interventions techniques
par an

≈ 1 000 heures
de ménage par an



LE CMJ, L'ÉCOLE CITOYENNE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2026/2027 ONT ÉTÉ ÉLUS EN OCTOBRE.

Une nouvelle équipe de jeunes élus a pris ses fonctions ! Le 6 octobre, les élèves de CM2 des écoles yerroises ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil Municipal Jeunes (CMJ). À l'issue du scrutin, 35 jeunes conseillers ont été élus pour un mandat d'un an.

LA VOIX DES ENFANTS

Créé en 1997, le CMJ permet aux enfants de découvrir très concrètement le fonctionnement de la démocratie locale : campagne électorale, vote à bulletin secret, dépouillement, réunions du Conseil, présentation de projets...

Tout au long de l'année, les jeunes élus expérimentent, à leur échelle, les différentes facettes de la vie citoyenne. Leur rôle ? Représenter les enfants de Yerres, faire entendre leurs idées et proposer des projets pour la ville et son cadre de vie.

Une fois installés, les nouveaux conseillers se réunissent environ toutes les trois semaines. Incivilités, environnement, culture, sport ou encore sécurité routière : à eux de choisir les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler.

Mais une idée doit aussi devenir un projet réalisable ! Les jeunes élus apprennent ainsi à définir des objectifs et étudier la faisabilité de leurs propositions. Celles-ci sont débattues avant d'être présentées au maire.

DÉCOUVRIR « LA VIE D'ÉLU »

Être conseiller municipal jeune, c'est également participer pleinement à la vie de la commune. Les élus prennent part aux cérémonies commémoratives et aux grands rendez-vous municipaux, mais aussi à différentes visites et actions. L'an dernier, les enfants ont notamment découvert le Sénat, participé au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ou encore travaillé sur le don d'organes.

Le Bal des CM2, organisé pour la troisième année, est d'ailleurs né d'une idée portée par d'anciens membres du CMJ. La municipalité édite tous les ans le « Guide du CMJ » pour mieux accompagner les jeunes élus tout au long de leur mandat.

Le mot de Marie-Pierre Despres

Conseillère municipale chargée du Conseil Municipal des Jeunes et du Jumelage



J'anime le CMJ depuis mars 2026, et avec cette nouvelle équipe, élue pour un an, nous allons pouvoir travailler sur de nouveaux projets. ! Faire partie du CMJ est une aventure citoyenne, adaptée aux enfants. Ils vont pouvoir y découvrir les rouages de la démocratie, comprendre comment un projet est débattu avant d'être adopté (ou abandonné s'il n'est pas réalisable). Il s'agit aussi de prendre part activement à la vie locale et découvrir sur le terrain nos institutions. Belle année à nos jeunes élus !



NOUVEAU !

UN GROUPE FACEBOOK RÉSERVÉ AUX PARENTS D'ÉLÈVES

L'ancienne page « Périscio Yerres » évolue ! Afin de renforcer l'anonymat et la sécurité des enfants sur les réseaux sociaux, la page est devenue un **groupe privé réservé aux parents d'élèves**. Pour s'y abonner, il faut répondre à quelques questions afin d'obtenir l'autorisation de rejoindre le groupe par le modérateur. Vous pourrez y retrouver notamment l'actualité des centres de loisirs.



Rejoindre le groupe Facebook

La petite page des enfants

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le 5 novembre est la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.
35 % des jeunes en France ont déjà été confrontés à du harcèlement*. Avec les téléphones portables et les réseaux sociaux, celui-ci dépasse aujourd'hui les portes de l'école.



LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, C'EST QUOI ?

Le psychologue Dan Olweus explique qu'un « élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, **de façon répétitive**, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves ».

Cette violence peut être physique (coups, claques, pincements...), **mais aussi psychologique**, avec des menaces ou des insultes.

On peut reconnaître le harcèlement grâce à trois critères :

- la violence des actes,
- leur répétition,
- l'isolement de la victime, volontaire ou non.

LE CYBERHARCÈLEMENT

Avec les nouvelles technologies, le harcèlement peut se prolonger en dehors de l'école et de poursuivre ses victimes **à travers les écrans** d'ordinateur ou de téléphone.

Comme le harcèlement scolaire, **le cyberharcèlement se répète et peut prendre plusieurs formes** : rumeurs, diffusion de photos, piratage de compte...

Bien que moins visible, il est tout aussi violent pour la personne qui le subit.



QUE PEUT-ON FAIRE ?

Les conséquences pour les victimes peuvent être très graves. Il est donc important de lutter contre le harcèlement.

Depuis la loi du 2 mars 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme **un délit et puni par la loi**.

Si tu es victime de harcèlement ou si tu connais quelqu'un qui en est victime, il est important d'en **parler à un adulte de confiance**. Un parent, un professeur, un surveillant... Peu importe ! Il pourra t'aider et trouver des solutions.

3018

Tu peux également contacter gratuitement le **3018**, tous les jours de 9h à 23h, pour obtenir de l'aide ou signaler une situation de harcèlement.



EN SAVOIR PLUS





La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...

**MIROITERIE / VITRERIE / FENÊTRE ALUMINIUM ET PVC
VOLETS ROULANTS / PORTAIL**

**45 RUE PAUL DOUMER 91330 YERRES
01 69 83 87 70**





AIDE À DOMICILE **SOINS À DOMICILE** **AIDE AUX AIDANTS**
01 69 42 87 88 **01 69 42 95 79** **01 69 42 94 24**

Email : contact@amadpa.org

AMADPA
AIDE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

9, avenue de la République - 91230 Montgeron
www.amadpa.org
Association à but non lucratif créée en 1981



Optic 2000

POUR UNE PAIRE OPTIQUE ACHETÉE*

2^{ème} PAIRE VRAIMENT UTILE

POUR TOUTES VOS VIES

SPORT • LUMIÈRE BLEUE • Transitions • CONDUITE...

*Voir conditions en magasin

Optic 2000

65 rue Charles de Gaulle - 91330 Yerres
01 69 49 33 13



Audio 2000 L'EXPERTISE AUDITIVE



Stéphane THARAUD
Audioprothésiste D.E.

Appareil auditif pris en charge dans le cadre du 100% Santé !

→ **Face au CEC**
15 rue Marc Sangnier
91330 Yerres
01 69 21 77 94

Audio 2000
L'EXPERTISE AUDITIVE



ROYER JARDIN

VOTRE **PAYSAGISTE** À YERRES

CRÉATION & ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE - TONTE - TAILLE
ÉLAGAGE
CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL

services à la personne **-50% CRÉDIT D'IMPÔT**

CRÉATION - ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE - TONTE - TAILLE
ÉLAGAGE - ARBUSTES
CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL
07 82 20 60 36

07 82 20 60 36
contact@royerjardin.fr

www.royerjardin.fr



AMnett
— CHEZ LE PARTICULIER —

UN SERVICE PROFESSIONNEL POUR UN RÉSULTAT IMPECCABLE

- ✓ Intervention chez les particuliers
- ✓ Matériel professionnel
- ✓ Produits efficaces et respectueux
- ✓ Travail soigné et minutieux

VITRES - VÉRANDAS
REMISE EN ÉTAT
HAUTE PRESSION
MOQUETTE - TAPIS
PANNEAUX SOLAIRES

Val d'Yerres et les alentours
am.nett91@gmail.com
06 08 35 49 16

30 ans d'expérience



TRANSPORTS À YERRES

COMMENT S'EN SORTIR ?

Bus en retard ou supprimés, trains moins nombreux, correspondances manquées... Depuis trop longtemps, les déplacements des Yerrois sont devenus un véritable parcours du combattant. Face à ces difficultés, la Municipalité multiplie les démarches auprès de la région (Île-de-France Mobilités), de l'entreprise Keolis (son délégataire pour les bus) et de la SNCF (en charge de la ligne D du RER). Ces institutions ou entreprises promettent une amélioration progressive à partir de 2027 et la fin des travaux SNCF à l'horizon 2029, mais vos élus continuent de se mobiliser.

LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE

Face aux perturbations répétées, les élus de Yerres ont lancé une première pétition en février dernier. Signée par plusieurs milliers d'usagers, elle demandait des mesures concrètes pour améliorer les transports.

Cette initiative a suscité des tensions avec la Communauté d'agglomération, en charge du suivi des transports. La majorité municipale a en effet été accusée d'exagérer les difficultés, les élus yerrois ont même été écartés des vice-présidences de l'Agglomération, une situation inédite depuis la création de la Communauté du Val d'Yerres Val de Seine.

La mobilisation des élus a néanmoins permis une première avancée : **13 bus supplémentaires** ont été loués par Keolis durant l'été. Mais les difficultés ont persisté et, fin août, **12 trains** ont été supprimés sur la branche Melun du RER D (déjà défavorisée quant au nombre de trains par rapport à la branche Corbeil !).

Dès la rentrée, une nouvelle pétition et plusieurs courriers du maire à Île-de-France Mobilités (IDFM), à la SNCF et au ministère des Transports, ont permis d'avoir enfin un vrai dialogue avec les principaux directeurs de la SNCF et de Keolis, pour comprendre les causes des perturbations et définir les solutions. Nous vous les détaillons dans ce dossier.



Retrouvez les courriers du Maire sur le site de la Ville

Depuis la fin du mois d'août, Nicolas Dupont-Aignan et Olivier Clodong ont multiplié les interventions auprès de l'agglomération, de la SNCF, d'Île-de-France Mobilités et du ministère des Transports pour défendre les usagers du RER D et des bus.

Signer la pétition





RER D

POURQUOI FAUDRA-T-IL ENCORE ATTENDRE ?

12 TRAINS SUPPRIMÉS : UNE RENTRÉE SOUS TENSION

C'est une nouvelle qui a provoqué la colère des voyageurs. Le 21 août dernier, la SNCF annonçait la suppression de 12 trains quotidiens sur la branche Melun du RER D, qui dessert notamment la gare de Yerres.

Cette décision, annoncée seulement trois jours avant son entrée en vigueur et sans véritable concertation avec les communes concernées, est venue bouleverser le quotidien de milliers d'usagers. D'autant que 15 autres trains étaient également supprimés sur la branche Corbeil-Essonnes, soit 27 trains au total sur la partie sud de la ligne.

Dès le 28 août, Nicolas Dupont-Aignan et Olivier Clodong ont écrit à Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, puis à Jean Castex, président-directeur général de la SNCF, et à Philippe Tabarot, ministre des Transports, pour réclamer des mesures immédiates. À la suite de l'intervention du maire, **le directeur du Transilien et celui de la ligne D se sont déplacés à la mairie de Yerres pour une réunion de trois heures avec les élus.** L'occasion de mettre cartes sur table et de faire toute la vérité sur les difficultés rencontrées par les usagers. Les responsables de la SNCF ont ainsi expliqué les trois principales raisons qui empêchent aujourd'hui le rétablissement immédiat des trains supprimés.

1. DES RAMES VIEILLISSANTES

Le matériel roulant est à bout de souffle suite au retard des livraisons des nouvelles rames. Les trains arrivant en fin de vie, les pannes sont plus fréquentes, les réparations plus longues et les épisodes de canicule accentuent la fragilité des équipements. Le renouvellement du parc est donc devenu indispensable.

2. DES NOUVELLES RAMES AU COMPTE-GOUTTES

Les Rames Nouvelle Génération (RNG), promises depuis plusieurs années, arrivent progressivement. Mais leur mise en service se heurte à une difficulté supplémentaire : elles ne sont pas opérationnelles dès leur livraison et doivent être

préparées pendant plusieurs semaines au technicentre de Villeneuve-Saint-Georges (Pompadour).

Or, ce dernier fait lui-même l'objet d'importants travaux de modernisation, estimés à 660 millions d'euros, qui réduisent temporairement ses capacités d'accueil et d'entretien. Les nouvelles rames ne peuvent donc pas être mises en circulation aussi rapidement que prévu. Un comble ! On comprend dès lors pourquoi la SNCF a dû se résoudre à supprimer 12 trains sur la branche Melun.

Les travaux du technicentre devraient s'achever courant 2028. La reprise des livraisons des nouvelles rames est quant à elle annoncée pour mai 2027, avec un objectif de renouvellement complet du parc à l'horizon 2029.



3. DES INFRASTRUCTURES À MODERNISER

Voies, alimentation électrique, aiguillages et signalisation font également l'objet d'un vaste programme de modernisation, représentant près de 2,5 milliards d'euros d'investissement.

Indispensables pour améliorer durablement la fiabilité du RER D, ces travaux provoquent eux-mêmes de nombreuses perturbations, notamment en soirée, avec des interruptions de circulation parfois dès 22h30.

L'essentiel de ces chantiers devrait être achevé début 2028. À plus long terme, le déploiement du système NExTEO, attendu en 2031-2032, doit permettre d'augmenter la fréquence des trains. Mais, aussi incroyable que cela puisse paraître, les



nouvelles rames actuellement livrées ne sont pas équipées pour fonctionner avec ce futur système ! Elles devront donc retourner en atelier pour être adaptées à NExTEO, alors même qu'elles viennent à peine d'entrer en circulation. Une aberration qui laisse songeur sur l'anticipation et la coordination de ces investissements colossaux !

La fin des travaux du technicentre, la livraison des nouvelles rames et la bonne avancée des travaux de modernisation des voies devraient toutefois permettre une amélioration progressive à partir de 2027.

LA BRANCHE MELUN DÉFAVORISÉE PAR RAPPORT À CORBEIL

Au-delà des difficultés techniques, les élus ont également dénoncé le déséquilibre persistant entre les deux branches sud du RER D.



En effet, les trains sont davantage déployés sur la branche Corbeil que sur celle de Melun, qui dessert Yerres. Cette différence s'explique notamment par une fréquentation plus importante sur la première, mais également par l'état des infrastructures, plus vétustes sur la seconde.

Pour autant, cette situation ne saurait justifier que les voyageurs de la branche Melun soient durablement pénalisés par une offre de transport insuffisante. La Municipalité a donc demandé à la SNCF une répartition plus équitable du matériel roulant disponible, notamment en cas de perturbations ou de suppressions de trains au départ de Paris.

RÉTABLIR LES TRAINS SANS ATTENDRE LA FIN DES TRAVAUX

Si les explications apportées par la SNCF permettent de mieux comprendre les difficultés actuelles, elles ne sauraient satisfaire les milliers d'usagers qui subissent quotidiennement les conséquences de cette situation.

Les élus ont ainsi demandé que les trains supprimés soient progressivement rétablis, le plus vite possible, dès que l'avancement des travaux et la disponibilité du matériel le permettront, sans attendre l'achèvement complet des différents chantiers. Ils réclament également un dédommagement des abonnés pénalisés par ces suppressions et une meilleure information des voyageurs.

Car si la modernisation du RER D est indispensable, les Yerrois ne peuvent pas attendre plusieurs années supplémentaires pour retrouver un service public de transport digne de ce nom.

RER D Les dates à retenir

MAI 2027

Reprise prévue des livraisons des Rames Nouvelle Génération. La Région devra également commander une vingtaine de rames supplémentaires, les 134 déjà commandées ne suffisant pas pour atteindre l'objectif de trois trains par quart d'heure sur la branche Melun. Cette commande reste, à ce jour, en attente.

COURANT 2028

- Achèvement prévu d'une partie des travaux sur les voies.
- Fin du chantier permettant la pleine capacité du technicentre modernisé.

2029

Objectif de renouvellement complet des rames.

2031-2032

Déploiement attendu du système **NExTEO** (technologie automatisée de gestion des convois, qui doit permettre d'augmenter la fréquence des trains, avec l'objectif de trois trains par quart d'heure sur la branche Melun).



BUS DE NUIT DE SUBSTITUTION

En raison des travaux sur la ligne, il arrive fréquemment qu'aucun train ne circule sur la branche Melun au-delà de 22h30. Des bus de substitution sont mis en place en gare de Lyon afin de pouvoir ramener les voyageurs en grande couronne (temps de trajet d'environ 45 minutes). Le rendez-vous se fait en gare de Lyon, dans le Hall 2 le long de la voie 23 au niveau de la gare routière où des équipes dédiées sont présentes pour diriger les voyageurs. Les bus sont présents de 23h à 1h00 et sont directs entre Paris et les communes du Val d'Yerres.



Hall 2 de la Gare de Lyon



BUS

POURQUOI EST-CE SI COMPLIQUÉ ?

FACE À L'INACTION DE L'AGGLOMÉRATION, LE MAIRE PREND LES CHOSES EN MAIN

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'exploitation en août 2022, confié à Keolis par Île-de-France Mobilités (IDFM), les dysfonctionnements se multiplient sur le réseau Val d'Yerres Val de Seine : courses supprimées sans information préalable, retards à répétition, véhicules en panne, correspondances manquées avec le RER D...

Pourtant, malgré les réclamations répétées des habitants, les élus de la Communauté d'agglomération, chargée du suivi des transports sur notre territoire, minimisent l'ampleur des difficultés.

Face à ce manque de réaction, Nicolas Dupont-Aignan, Olivier Clodong et Vannina Ettori (Adjointe aux transports) ont décidé de prendre les choses en main. Se substituant à une Agglomération qui aurait dû être en première ligne, le maire a organisé plusieurs réunions de travail avec les responsables du réseau afin d'identifier précisément les causes des dysfonctionnements et les solutions à apporter.



Réunion avec Keolis et IDFM en octobre 2026

Ils sont également intervenus directement auprès de Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, pour réclamer des mesures urgentes. Ils ont écoutés les syndicats et le maire a effectué des visites surprises à la fois au siège de Keolis et sur le dépôt des bus. Ces échanges approfondis et répétés ont notamment permis de mettre en lumière une situation pour le moins ubuesque !

DES BUS TROP VIEUX... QU'ON NE PEUT PLUS REMPLACER !

Sur les 176 bus du réseau Val d'Yerres Val de Seine, 34 ont dépassé les 15 ans d'ancienneté. Ces véhicules, de plus en plus sujets aux pannes, nécessitent des réparations fréquentes et sont régulièrement immobilisés, entraînant des suppressions de courses. La situation est particulièrement préoccupante pour les midibus, indispensables à la circulation dans certaines rues de Yerres. **Sur les 26 véhicules de ce type, 14 ont plus de 15 ans et un seul véhicule de réserve est disponible. Deux pannes simultanées suffisent à entraîner des suppressions !**

Mais pourquoi ces véhicules ne sont-ils pas tout simplement remplacés ? C'est en cherchant à répondre à cette question que les élus ont découvert le pot aux roses ! La réglementation applicable au renouvellement du parc impose désormais le recours à des véhicules à motorisation propre. L'achat de nouveaux bus thermiques n'est donc plus autorisé dans les conditions actuelles.

Problème : contrairement au dépôt de Draveil, presque entièrement rénové, celui de Brunoy ne dispose toujours pas des installations nécessaires pour accueillir et recharger des bus électriques.

Résultat : impossible d'acheter de nouveaux bus thermiques, mais impossible également de mettre en circulation des bus électriques ! Pour continuer à assurer le service, Île-de-France Mobilités doit donc recourir à la location de bus thermiques. On marche sur la tête !

Treize véhicules supplémentaires ont ainsi été loués au cours du premier semestre 2026, sans suffire à résoudre les difficultés. Dans un courrier du 9 octobre à Valérie Pécresse, le Maire a donc demandé la location de 34 bus neufs à motorisation thermique pour remplacer les véhicules vieillissants. Il a joint à son courrier des photos de bus rafistolés, indignes de circuler ! Il a mis la Région Île-de-France devant ses responsabilités en matière de sécurité des passagers.



LE DÉPÔT DE BRUNOY : UNE SITUATION BLOQUÉE DEPUIS DES ANNÉES

Mais pourquoi le dépôt de Brunoy n'a-t-il toujours pas été modernisé ? Situé le long de la RN6, en bordure de la forêt de Sénart, il se trouve dans un secteur soumis à des contraintes de protection forestière relevant de l'Office national des forêts (ONF). Ces contraintes empêchent, à ce jour, la modernisation et l'électrification du site dans les conditions envisagées.

Depuis plusieurs années, les responsables des transports recherchent donc un autre emplacement susceptible d'accueillir un nouveau dépôt, sans parvenir à trouver de solution satisfaisante à proximité. Un transfert vers une autre commune en dehors de l'agglomération est désormais envisagé. Une perspective à laquelle la Municipalité s'oppose fermement.

Un tel éloignement obligerait les bus à parcourir chaque jour de nombreux kilomètres supplémentaires pour rejoindre leurs lignes, puis regagner leur dépôt. Autant de trajets à vide qui entraîneraient une hausse des coûts d'exploitation, une usure accélérée des véhicules, davantage de pollution et de nouvelles contraintes pour les conducteurs.

Un paradoxe : au nom de la protection de l'environnement, on empêche la modernisation d'un dépôt, mais on maintient en circulation des bus anciens et polluants et on envisage de leur imposer des kilomètres supplémentaires !

Face à cette impasse, Nicolas Dupont-Aignan a écrit à Valérie Pécresse pour demander le réexamen des possibilités d'aménagement du site actuel, notamment en regroupant les installations de maintenance et d'électrification sur la partie située en bordure de la forêt, le long de la nationale. **L'objectif est de concilier la protection du massif forestier avec les besoins du service public de transport.** Car cette emprise, située au bord d'un axe routier très fréquenté, ne constitue pas un espace de promenade forestière.

Pour la Municipalité, il serait incompréhensible de continuer à chercher pendant des années un nouveau terrain alors qu'une solution pourrait être étudiée sur le site existant.



RÉCLAMATIONS : COMMENT FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX ?

Un bus supprimé, un retard répété, une correspondance impossible ? N'hésitez pas à signaler directement ces difficultés sur la plateforme de réclamations d'Île-de-France Mobilités, accessible depuis le site de la Ville. Vous pouvez également adresser une copie au Cabinet du Maire (cabinet@yerres.fr) ou le contacter si la réponse obtenue vous semble insuffisante. N'hésitez pas également à signer la pétition en ligne disponible sur le site de la ville.



Faire une
réclamation
sur le site
IDF Mobilités

DES HORAIRES IRRÉALISTES ET DES CORRESPONDANCES MAL ASSURÉES

Le manque de véhicules n'explique cependant pas toutes les difficultés. Les réunions de travail ont également mis en évidence des grilles horaires parfois impossibles à respecter. **Malgré des ajustements dès septembre 2026, les temps de parcours prévus ne tiennent pas suffisamment compte des conditions réelles de circulation, notamment aux heures de pointe.** Un retard pris en début de service peut ainsi se répercuter sur les trajets suivants, jusqu'à provoquer des suppressions de courses.

À cela s'ajoute une coordination insuffisante avec le RER D. Lorsque les horaires des trains sont modifiés en raison des travaux, ceux des bus ne sont pas toujours adaptés, pénalisant les voyageurs qui manquent leurs correspondances. Les lignes 4110, 4119, 4120 et 4121 sont notamment concernées par les difficultés signalées, tout comme les lignes scolaires 4154, 4155 et 4156.

La Municipalité demande donc une révision des grilles horaires pour les rendre réellement tenables, une meilleure coordination avec la SNCF et une information fiable des voyageurs, notamment en cas de retard ou de suppression. Elle réclame également le renforcement des équipes de médiation et de sûreté, dont les effectifs ne sont pas suffisants.

Alors que la Communauté d'agglomération devrait être en première ligne pour défendre les usagers, le maire de Yerres est bien obligé de poursuivre directement ses interventions auprès d'Île-de-France Mobilités et de Keolis pour obtenir des améliorations concrètes. Les Yerrois ne peuvent pas attendre plusieurs années supplémentaires pour retrouver des bus fiables et ponctuels.

BON À SAVOIR

NOUVEL ARRÊT DE LA LIGNE N134

Depuis la rentrée, les bus de la ligne N134 marquent l'arrêt "Pré des Roches" entre les gares de Yerres et de Brunoy.

TÉLÉPHÉRIQUE

Une correspondance existe permettant de rejoindre le Câble C1 (La Végétale), via la ligne 4120.

ARRÊT À LA DEMANDE

Après 22h, les voyageurs des lignes 4110, 4121, 4122 et 450 peuvent demander au chauffeur de les déposer en dehors des arrêts habituels, sur l'itinéraire de la ligne.

BUS DE SOIRÉE

Les bus de soirée « Nord », « Sud » et « Villecresnes » assurent une desserte depuis la gare toutes les 30 minutes, à partir de 21h30 et jusqu'au dernier RER D, en desservant la plupart des arrêts de Yerres.

TEMPS D'ATTENTE (LIGNES 4110 ET 4119)

Réduction du temps d'attente entre le service des heures creuses et des heures de pointe à horizon début 2027.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

LORS DE SA SÉANCE DU 12 OCTOBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YERRES A ADOPTÉ PLUSIEURS DÉLIBÉRATIONS CONCERNANT LA VIE QUOTIDIENNE DES YERROIS. RETOUR SUR LES PLUS IMPORTANTES D'ENTRE-ELLES.

ÉDUCATION : FAIRE DE YERRES UNE VILLE PIONNIÈRE DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE



À l'occasion de plusieurs échanges, notamment avec les professeurs de français du collège Budé, le Maire et les élus municipaux ont été alertés sur les difficultés rencontrées par de nombreux jeunes dans la maîtrise de la lecture et de l'écriture, parfois même dans la compréhension de textes simples.

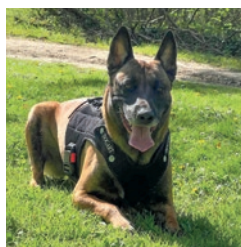
Face à ce constat préoccupant, la Municipalité souhaite faire de Yerres une ville pionnière dans l'apprentissage et la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Cette ambition constituera l'un des axes forts du nouveau projet éducatif de la Ville pour la période 2026-2032, adopté par le Conseil municipal.

Pour traduire cette volonté en actions concrètes, un groupe de travail conduit par les élues aux écoles, Émilie Sponville et Diane Orliac, a été constitué afin de réfléchir aux initiatives susceptibles d'être mises en œuvre. Les directeurs d'écoles et les enseignants de la Ville y seront étroitement associés.

L'objectif : mobiliser l'ensemble de la communauté éducative pour donner à chaque jeune Yerrois les meilleures chances de maîtriser ces savoirs fondamentaux, indispensables à sa réussite scolaire et à son épanouissement personnel.

SÉCURITÉ : CRÉATION D'UNE BRIGADE SUPPLÉMENTAIRE

Afin de renforcer les moyens d'action de sa Police municipale, la Ville de Yerres a décidé de se doter d'une brigade supplémentaire. Cette nouvelle unité sera notamment composée d'un maître-chien spécialement formé. Sisko, malinois de cinq ans, viendra compléter les dispositifs de sécurité déjà déployés sur le territoire communal, notamment lors des patrouilles et des interventions.



BIEN-ÊTRE ANIMAL : UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

Déjà récompensée par le label « Ville amie des animaux – 3 pattes », Yerres poursuit son engagement en faveur de la cause animale. Le Conseil municipal a adopté la charte et le règlement intérieur du comité consultatif dédié au bien-être animal.



Réuni au moins une fois par trimestre, ce comité a notamment pour mission de proposer de nouveaux aménagements, d'accompagner les initiatives municipales et de sensibiliser les habitants au respect des animaux.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées par la Ville : création d'une brigade équestre, interdiction des cirques utilisant des animaux sauvages en captivité ou encore mise en place de dispositifs solidaires comme « Vétérinaires pour tous » et « Bénévol'Animal ».

JARDINS FAMILIAUX : LES JARDINIERS ASSOCIÉS AUX DÉCISIONS

Inaugurés en janvier 2025, les jardins familiaux de Yerres rencontrent un véritable succès ! Avec leurs 42 parcelles, dont une réservée à la Maison des Jeunes, et déjà 17 personnes sur liste d'attente, ils constituent un lieu privilégié de jardinage, de biodiversité et de convivialité. Afin d'associer davantage les jardiniers à la vie du site, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un comité consultatif dédié.

Composé de neuf membres, dont six représentants des jardiniers, ce comité se réunira au moins une fois par trimestre. Il permettra de faire remonter les besoins des usagers et de proposer des améliorations concernant l'entretien des parcelles, les aménagements, les pratiques écologiques ou encore l'organisation d'événements conviviaux.



L'ACTUALITÉ DE VOS COMMERCES

L'Arche des entrepreneurs lance un programme d'accompagnement



Vous avez un projet de création ou de reprise d'activité ?

L'Arche des entrepreneurs lance à Yerres le programme « Entreprendre autrement », permettant de réunir et conseiller les entrepreneurs.

Une réunion d'information est prévue **le jeudi 12 novembre de 14h à 15h30** à l'Arche (30, rue du Mont Griffon à Yerres).

Inscriptions limitées

☎ 06 84 24 28 61

✉ contact@larchedesentrepreneurs.fr

Le Beaujolais Nouveau s'invite sur les marchés de Yerres

En novembre, le Beaujolais Nouveau est à l'honneur sur les marchés du Centre et des Rives de l'Yerres. Le week-end du 21 et 22 novembre, profitez de votre passage au marché pour participer à la roue de la chance et tenter de gagner une bouteille de Beaujolais Nouveau.

► **Samedi 21 novembre de 9h à 13h**
au marché du Centre

► **Dimanche 22 novembre de 9h à 13h**
au marché des Rives de l'Yerres



Le meilleur mille-feuille de l'Essonne est à Yerres !

Bravo à Damien Cerf et son équipe, qui remportent le premier prix du meilleur mille-feuille de l'Essonne 2026.

La boulangerie-pâtisserie Maison Cerf est ensuite arrivée 4^e à la finale régionale. N'attendez plus pour aller vous régaler, les mille-feuilles et autres délicieuses pâtisseries vous attendent au 31 rue Charles de Gaulle !

☎ 01 69 48 45 95



It Bijoux fête ses 15 ans

Le magasin organise un événement le samedi 21 novembre pour ses 15 ans d'existence en vous proposant -15 % sur toute la boutique. Accueil autour d'un verre de l'amitié jusqu'à 19h.

🕒 **Samedi 21 novembre**

📍 4 rue de l'église

☎ 06 03 07 27 71 (Delphine Rebmann)



La Fromagerie vous accueille de nouveau !

Fermée plusieurs mois pour travaux, la fromagerie Meumeu, située au 44 rue Charles de Gaulle, vous accueille à nouveau depuis le mois d'octobre. Une bonne nouvelle pour les amateurs de fromage de qualité, à prix abordables. Outre le fait de trouver des fromages pour tous les goûts, Julien et Jérémy vous conseilleront au mieux afin de trouver les saveurs qui iront le mieux à vos événements : planche apéro, dîner gourmand, raclette, assortiment avec charcuteries et vins (vendus également sur place). Petit avantage pour les moins de 25 ans, qui bénéficient de 10 % de réduction !

De quoi réussir vos soirées gustatives !

☎ 01 69 03 33 92 | 🌐 meumeu.fr



Rue Paul Doumer : les commerçants restent ouverts

La rue Paul Doumer, en travaux depuis plusieurs mois, verra sa réfection s'achever début 2027.

En attendant et durant toute la durée des travaux, les commerces de cette rue restent ouverts. « La miroiterie Yerroise », enseigne spécialiste de la rénovation des fenêtres, portes et portails, l'épicerie « Le marché d'à côté », le café bar-tabac et la boulangerie du Bout du Monde continuent de faire vivre le quartier !



COMME CHAQUE MOIS, NOUS VOUS PROPOSONS UNE SÉLECTION D'OUVRAGES CONSEILLÉS PAR LES LIBRAIRES DU PAIN DE 4 LIVRES ET L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE DANIELLE-BIANU, AINSI QUE LE COUP DE CŒUR DU CINÉMA PARADISO.

LE PAIN DE 4 LIVRES



THE WORLD OF AGATHA CHRISTIE

Laurence King
1 000 pièces

Les temps se refroidissent, le soleil se cache de plus en plus derrière les nuages ; quelle autre période pour se replonger dans l'univers d'Agatha Christie ?

De ses plus grands classiques aux histoires les plus sanglantes plongez au cœur de ses chefs-d'œuvre. Décortiquez les indices et trouvez le coupable avant nos deux enquêteurs fétiches !

Pas de panique ! Pour les moins lecteurs d'entre vous, Agatha Christie revient aussi sous forme de puzzle avec 90 indices cachés dans les pièces ! Mille pièces plus tard, vous vous retrouverez avec un magnifique cabinet de curiosité qu'est le bureau d'Agatha.

> lepainde4livres.fr

01 69 48 55 33



Samedi 7 novembre à partir de 15h30 : dédicace avec Eva Delallande pour « Catacharmique » aux éditions J'ai lu.

MÉDIATHÈQUE DANIELLE-BIANU



MARRON, LE PETIT HÉRISSEON QUI AIME COUDRE

Junko Shibuya
Editions Actes Sud
32 pages

Marron est un petit hérisson timide et passionné qui passe son temps à coudre des vêtements, des coussins et le doudou de sa petite sœur. Il a du mal à se faire des amis. Un jour, l'écureuil Cacao arrive en pleurant à l'école parce qu'on s'est moqué de son t-shirt trop petit, ce qui donne à Marron une idée pour l'aider. Il réalise que sa passion de la couture est un moyen formidable d'aller vers les autres.

Les illustrations de l'artiste japonaise Junko Shibuya sont entièrement cousues à la main à partir de chutes de tissu, ce qui donne un rendu visuel unique et texturé. Un album idéal pour les enfants dès l'âge de 3 ans pour parler de timidité, de solidarité et de partage.

> bibliotheques.vyvs.fr

01 69 48 82 00



Mercredi 18 novembre : « Les toutes petites histoires du Taillis » : une séance de racontines à l'annexe du Taillis de 10h30 à 11h pour les tout-petits (0-4 ans). Sur inscription – places limitées.

CINÉMA PARADISO



MOULIN

De László Nemes
(France - 2h14)
Avec Gilles Lellouche, Lars Eidinger, Louise Bourgoïn

Juin 1943, Jean Moulin, chef de la Résistance, est arrêté alors qu'il tente de réunifier les forces de l'Armée Secrète. Interrogé par Klaus Barbie, le chef de la Gestapo de Lyon, Moulin est entraîné dans une confrontation implacable. Son ultime combat face à la manipulation et la brutalité commence. Le destin de la France libre en dépend.

Moulin propose un portrait intense et profondément humain de Jean Moulin. Loin du biopic classique, le réalisateur nous plonge dans les derniers moments d'un homme épuisé, traqué, mais déterminé à tenir jusqu'au bout. Sombre, tendu et très souvent bouleversant, le film fait tomber le mythe pour révéler un homme face à ses limites. Une œuvre forte qui redonne toute sa chair à une figure de notre Histoire.

> cinema-paradiso.fr

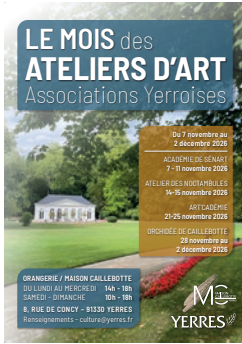
09 79 34 96 62



Film diffusé du 18 au 23 novembre au Paradiso.



LE MOIS DES ATELIERS D'ART



Chaque année, les associations yerroises présentent les travaux de leurs élèves au sein de l'Orangerie de la Maison Caillebotte.

Pendant tout le mois, du 7 novembre au 2 décembre, une ambiance créative sera à l'honneur à travers les expositions :

- ▶ **ACADÉMIE DE SÉNART** > du 7 au 11 novembre
- ▶ **ATELIER DES NOCTAMBULES** > les 14 et 15 novembre
- ▶ **ART'CADÉMIE** > du 21 au 25 novembre
- ▶ **ORCHIDÉE DE CAILLEBOTTE** > du 28 novembre au 2 décembre

📍 Orangerie de la Maison Caillebotte - 8, rue de Concy (Entrée gratuite)

🕒 Du lundi au mercredi 14h-18h - Samedi et dimanche 10h-18h

ATELIERS DE PEINTURE IMPRESSIONNISTE



Tout au long de l'année, la Maison Caillebotte vous propose des ateliers de peinture impressionniste (35 € par personne, atelier de 2h). Ces cours sont réservés aux adultes ou adolescents (accompagnés) de plus de 15 ans. Prochains ateliers :

- ▶ **Dimanche 15 novembre** :
10h ou 14h :
Peindre les falaises d'Étretat
- ▶ **Dimanche 29 novembre** :
10h ou 14h : Peindre les toits de Paris

INSCRIPTION



Réservation obligatoire sur :

maisoncaillebotte.fr (rubrique « animations ») - 01 80 37 20 61

LES PETITS JARDINIERS DE CAILLEBOTTE



Les enfants (à partir de 3 ans) pourront participer à des ateliers de plantations de fleurs dans les massifs avec les jardiniers.

Sessions à 10h et 14h30 - durée 1h.

- ▶ **Mercredi 18 novembre**
- ▶ **Mercredi 25 novembre**

Gratuits. Accessibles uniquement aux enfants accompagnés.

INSCRIPTION



Réservation obligatoire sur :

maisoncaillebotte.fr (rubrique « animations ») - 01 80 37 20 61

À LA SALLE MALRAUX



JOSÉ LANGLOIS > DU 7 AU 15 NOVEMBRE

Fasciné par la Corée dont il s'est imprégné ces onze dernières années, le photographe et musicien José Langlois nous présente sa richesse et ses subtilités à travers des clichés saisissants. Il présentera également la série « solitude(s) », en posant son regard sur les êtres isolés au milieu de la foule. Vous pouvez découvrir son univers créatif sur la chaîne YouTube « Nomonné ».



EMMANUELLE TARIN > DU 21 AU 29 NOVEMBRE

Artiste plasticienne formée à l'École Boulle, elle présentera ses métamorphoses de paysage, sous l'action de la lumière et de la couleur. À travers des superpositions de couches acryliques, les formes oscillent entre apparition et dissolution. Le paysage devient un espace de perception où la lumière révèle autant qu'elle efface.

📍 **Salle Malraux** - 2 rue Max Bourgin
Entrée gratuite

🕒 Du mardi au dimanche : 14h-18h

MAGALI DE AZEVEDO

CŒUR BATTANT

ELLE A FAIT DE L'ART ET DU PARTAGE SES MOTEURS DU QUOTIDIEN, MAGALI DE AZEVEDO EST LA FONDATRICE DE L'ASSOCIATION *HOPE ARTIS HAND*. ELLE A ÉTÉ DÉCORÉE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE À L'OCCASION DES VŒUX DU MAIRE EN JANVIER DERNIER.

« *Mon meilleur médicament, c'est mon sourire !* » : la formule ressemble bien à Magali de Azevedo. Derrière son énergie et son optimisme se cache pourtant un parcours jalonné d'épreuves et de renoncements. Mais à chaque fois qu'une porte s'est fermée, Magali en a cherché une autre. Née grande prématurée, elle rencontre dès l'enfance des problèmes de santé, notamment des difficultés pour marcher et des troubles de la vue. Très tôt, on envisage de la sortir du circuit scolaire. Elle refuse : « *je suis partie en apprentissage pâtisserie-chocolaterie et cela a été un coup de foudre ! J'ai appris énormément de choses.* » Elle passe même son permis de conduire, tout en sachant qu'un jour, elle perdra la vue.

« *J'essaye de mettre de la douceur et de la couleur dans la vie* »

Lorsque la maladie l'oblige à abandonner cette première voie, Magali, alors maman de trois enfants, se tourne vers l'artisanat et le travail du bois. Elle donne tout pour accéder à la formation requise, mais son handicap est désormais trop important pour lui permettre de manipuler les outils sans danger. Nouvelle désillusion, mais nouveau départ.

CRÉER POUR CONTINUER À AVANCER

Autodidacte, Magali se souvient alors de sa mère et de sa grand-mère qui cousaient beaucoup. Elle se lance à son tour, fait valider ses compétences, crée son entreprise « en couveuse » et participe à des marchés de créateurs. Elle intervient dans un ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) et découvre « *une aventure humaine formidable* ». Puis vient le fauteuil roulant et, avec lui, une nouvelle étape. Mais la maladie progresse encore et l'oblige finalement à renoncer à la couture. « *Les étapes très dures de ma vie m'ont souvent permis de passer à une autre activité et de continuer à avancer* », confie-t-elle. En 2019, alors qu'elle vit encore à Évry, elle crée *Hope Artis Hand*. L'association réunit deux sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur : l'art et le handicap.

Artiste autodidacte, Magali crée, expose, vend ses réalisations et transmet ses savoir-faire. Mais l'objectif dépasse largement la pratique artistique. À travers des ateliers, des expositions et des actions de sensibilisation aux handicaps, *Hope Artis Hand* favorise la mixité sociale, les rencontres et le partage : « *les personnes handicapées sont souvent seules et isolées. J'essaye de mettre de la douceur et de la couleur dans la vie avec mes créations !* »

« VOUS POUVEZ LE FAIRE, CROYEZ EN VOUS ! »

Son message est simple : le handicap ne doit pas résumer une personne ni effacer ses capacités. « *La majorité des personnes en situation de handicap ont énormément de potentiel. La création artistique est presque mieux qu'un psy !* », poursuit-elle avec un brin d'humour. À Yerres, où elle vit depuis quatre ans, son engagement a naturellement trouvé sa place. Elle organise des expositions et animait chaque mois un atelier (grâce à une salle adaptée mise à sa disposition à la Pépinière). Un lieu pour lequel elle a eu un véritable coup de cœur : « *mon petit paradis ! Ici, tout se fait en toute simplicité et convivialité.* » La Maison de la Pépinière est un lieu qui propose de nombreux spectacles, ateliers, ainsi que des logements « passerelle » inclusifs.

Depuis cette année, elle participe également à la commission pour le handicap créée à l'initiative de la Municipalité : « *je suis ravie de pouvoir prendre part à des projets qui vont faire avancer les choses.* »

Magali s'est investie bénévolement auprès d'associations, en partageant son expérience du handicap : « *les gens manquent souvent d'informations sur le handicap et cela peut leur faire peur.* »

Aujourd'hui, sa vue continue malheureusement de diminuer, la cécité complète est proche. Magali sait qu'elle ne pourra bientôt plus assurer seule la transmission de ses techniques créatives. Elle cherche donc de nouvelles personnes qui pourraient travailler bénévolement, en binôme avec elle, pour poursuivre les ateliers.

Envie de partager
cette aventure autour
de l'art et du handicap ?

 www.helloasso.com/associations/hope-artis-hand
 hopeartishand@gmail.com





**UN CONCEPT TRI-AXE POUR ELLE ET LUI :
MINCEUR / SOIN ANTI-ÂGE / DÉPILATION**

Technologies ultra-modernes et produits fabriqués en France
Personnel diplômé et qualifié
Plus de 25 ans d'expertise
Coaching et accompagnement personnalisé

89 Rue de Concy
91330 YERRES

Lundi au Vendredi 9H-19H
Le Samedi 9H-18H

01 69 00 12 72
07 88 49 28 16

JFG CLINIC
LA CLINIC DE LA BEAUTÉ
www.jfg-clinic.com



Intermarché

À YERRES
52 Rue de Concy
DRIVE

À CROSNE
Rue Alexandre Foudrier
(Face à la Mairie)
DRIVE

LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com

«Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques»

En France :
60 usines
10 000 emplois

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

DAMASO
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

46, rue René Coty
91330 Yerres

06 85 67 32 16
01 69 21 77 43

sstt_damaso@yahoo.fr



4.4 ★★★★★

À Yerres depuis plus de 35 ans

LA CHAMPENOISE

Chauffage / Entretien chaudières
Plomberie / Salle de bain / Pompe à chaleur

01 69 48 22 69 | lachampenoise.contact@gmail.com | www.lachampenoise.fr



GIRARD & VERTALDI

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE
POSE ET ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
CARRELAGE - PEINTURE
CONCEPTION SALLE DE BAIN ET CUISINE

76 Rue Pierre Brossolette
91330 YERRES

☎ : 01.69.49.17.89
@ : girardetvertaldi@gmail.com
🌐 : girardandvertaldi.fr








ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT

LES DÉPLACEMENTS ET DEVIS SONT GRATUITS

Couverture • Tuiles / Ardoises / Zinc • Traitement de charpente
• Démoussage de toiture • Pose de gouttières • Pose de Vélux
• Isolation • Ravalement de façade • Peinture intérieure

32 rue des Faisans - 91330 Yerres
09 50 00 64 20 - 06 15 06 81 79 / artisan.callewaert@hotmail.fr

Garantie 10 ANS Decennale

LA BARDEZ
ASSAINISSEMENT

SOLUTION, ENTRETIEN & RÉPARATION
DE VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

↓

DEVIS GRATUIT

24/24 DÉBOUCHAGE 7/7

➤ Remise conformité
➤ Débouchage d'urgence
➤ Curage toutes canalisations
➤ Inspection télévisée toutes canalisations

01 69 54 16 93 • 06 26 30 01 19 • WWW.LABARDEZ.FR

"Mes lunettes, une affaire de spécialiste!"

OptiKid®
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

L'OPTIQUE DES LIONS

sur RDV au 01 69 49 23 81
19, RUE DE LA GARE À YERRES



Concert des Amis de Dédougou



L'association organise un nouveau concert au profit des habitants de la région de Dédougou au Burkina Faso. Venez nombreux le 21 novembre, profitez d'un concert exceptionnel avec la chorale UAICF (Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français de Villeneuve-Saint-Georges), dirigée par Brigitte Marty. La chorale vous fera voyager à travers les pays, les cultures et les époques, ainsi que l'Atelier Baroque de Brunoy, dirigé par Jacques Caron. Le chœur et l'orchestre sur instruments anciens feront résonner les Splendeurs Baroques.

- 🕒 **Samedi 21 novembre à 20h30. Entrée et participation libre.**
- 📍 Église Saint Honest
- ☎ 06 78 49 22 46

Concert France-Québec



Comme chaque année, l'association France-Québec Essonne, en partenariat avec la ville de Yerres, a le plaisir de vous présenter son spectacle de musique traditionnelle avec le groupe « Atlantic Nord Trio ». Cette année, un mélange de

musiques et chansons celtiques, québécoises et Cajuns vous est proposé.

- 🕒 **Jeudi 19 novembre à 20h30**
- 📍 Salle Bernard Nusbaum - Entrée gratuite
- ✉ essonnequebec@sfr.fr



Soirée débat du Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage propose une soirée cinéma-débat sur le thème de l'Allemagne, avec la projection du film « Une enfance allemande » de Fatih Akin (2025).

La projection sera suivie d'un débat animé par Michelle Delprat (professeur et membre du Comité de Jumelage) et de Brice Germain (traducteur du livre à l'origine du film), ainsi que d'un verre de l'amitié.

- 🕒 **Mardi 17 novembre à 20h**
- 📍 Cinéma Paradiso - tarif en vigueur

Collecte de l'Épicerie

L'épicerie sociale yerroise organise une nouvelle collecte alimentaire les 6 et 7 novembre. Des bénévoles seront présents devant tous les supermarchés de la ville, afin de collecter des denrées de première nécessité non périssables et des produits d'hygiène.

L'Épicerie cherche des bénévoles pouvant se mobiliser pour être présents dans les points de vente. Si vous souhaitez participer à cet élan de générosité, n'hésitez pas à contacter le CCAS : 01 69 49 84 70.

- 🕒 **Vendredi 6 et samedi 7 novembre**
- 📍 Supermarchés de la Ville



Rejoignez les Éclaireurs !

Les « Éclaireuses/éclaireurs de France, Groupe Val d'Yerres » vous invitent à rejoindre leur association de scoutisme laïque, proposant des activités aux jeunes habitant le Val d'Yerres et ses environs. L'association est ouverte à tous, filles et garçons, entre 8 et 11 ans. Devenir membre des « éclés » c'est se lancer dans une aventure grandeur nature : des balades en forêt, des grands jeux, des ateliers « concours cuisine », des ateliers autour du bois, des jeux collectifs, ...

► Renseignements :

✉ eedf.valdyerres@outlook.fr



NOUVELLE PERMANENCE GRATUITE AU CCAS

Dès ce mois-ci, un notaire reçoit les habitants afin de les informer et de les conseiller notamment sur les sujets suivants :

- Droit de la famille : mariage, PACS, divorce, séparation...
- Successions : héritage, testament, partage.
- Donation, patrimoine et fiscalité : organisation et transmission du patrimoine de son vivant.
- Immobilier : achat, vente, copropriété, baux.
- Droit des entreprises : création, statuts, baux commerciaux.

Ces permanences gratuites auront lieu deux fois par mois, sur rendez-vous seulement. La prochaine est prévue **le mercredi 18 novembre** de 9h à 11h (puis les 2 et 16 décembre).

Inscriptions obligatoires via le CCAS par téléphone : **01 69 49 84 70**.



BATTUES DE L'ONF

Chaque année, l'Office National des Forêts (ONF) organise des battues aux sangliers en forêt domaniale de La Grange, permettant la régulation des populations de cette espèce. La Ville de Yerres n'est en rien décisionnaire de cette démarche. La battue ne concerne que le sanglier, dont la surpopulation génère des collisions avec les usagers des routes et d'autres mises en danger, dont certaines récentes dans ce secteur (accidents de la route, présence de sangliers à proximité de l'école maternelle la Mare Armée, dégradations de terrains sportifs et chiens blessés). Nous vous invitons à rester prudents lors de vos déplacements en forêt les jours concernés.

Prochains jours de chasse : **mardis 3 novembre et 15 décembre**.

Retrouvez toutes les dates sur le site de l'ONF.



VIGILANCE ARNAQUE

Une tentative d'arnaque téléphonique a récemment été signalée à Yerres. Une personne s'est fait passer pour un professionnel intervenant pour le compte d'une association locale afin d'obtenir les coordonnées bancaires de sa victime. Nous appelons à votre vigilance et vous rappelons quelques règles essentielles :

- Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou votre numéro de carte bancaire par téléphone.
- Ne transmettez jamais vos codes confidentiels, même si votre interlocuteur semble connaître certaines de vos informations personnelles.
- En cas de doute, raccrochez et contactez directement l'organisme concerné en utilisant ses coordonnées officielles.
- Si vous avez communiqué des informations bancaires, contactez immédiatement votre banque pour faire opposition.

Soyez vigilants et pensez à rappeler ces quelques règles à vos proches, notamment aux personnes les plus vulnérables.

En cas de contact suspect, signalez-le immédiatement à la Police municipale au 01 69 49 77 66.



LES BOURSES AUX VÊTEMENTS DE NOVEMBRE



La Farandole

L'association la Farandole organise sa bourse à l'enfance toutes saisons.

Rendez-vous le week-end du 7 novembre à la Grange au Bois (salle Bernard Nusbaum). Les vendeurs pourront déposer leurs affaires le vendredi (15h-19h). La vente au public aura lieu le samedi de 9h à 17h30. Les invendus pourront être repris le dimanche (14h-16h).

Renseignements et inscriptions : farandole.y@orange.fr

🕒 **Samedi 7 novembre de 9h à 17h30**

📍 Salle Bernard Nusbaum
10 rue de Concy

Souryre

L'association Souryre propose une bourse aux vêtements automne-hiver samedi 14 novembre à la Grange au Bois (salle Bernard Nusbaum). Vous pourrez y vendre et /ou acheter des vêtements et accessoires pour toute la famille. Le dépôt des affaires se fera le vendredi 13 novembre (14h-19h), la vente aura lieu samedi de 9h à 17h. Récupération des invendus le dimanche (15h-16h).

Renseignements et inscriptions : bourses@souryre.fr

🕒 **Samedi 14 novembre de 9h à 17h**

📍 Salle Bernard Nusbaum
10 rue de Concy



DES BOÎTES DE NOËL POUR LES PLUS DÉMUNIS



La Ville reconduit cette année encore cette action sociale permettant d'offrir des boîtes de cadeaux aux personnes démunies. Le principe est de préparer une boîte à chaussures (fermant avec son propre couvercle), contenant quelque chose de chaud (vêtement...), une gourmandise (non périssable), un produit d'hygiène, un produit de loisir (livre, jeu...) et un petit mot. L'association « Boîte de Noël Essonne » porte

cette initiative, relayée par la mairie.

Vous pouvez déposer votre boîte à l'accueil de la mairie du 15 novembre au 10 décembre.

Les boîtes sont ensuite distribuées à des associations caritatives comme la Croix-Rouge ou les Restos du Cœur, qui se chargeront de les redistribuer pour Noël.

🕒 **Du 15 novembre au 10 décembre**

📍 Accueil de l'Hôtel de Ville - 60 rue Charles de Gaulle
Lundi : 8h30-12h et 13h30 à 19h
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Samedi : de 8h30 à 12h

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

AOÛT 2026

Mahamadou BOUNÉ (22 ans)
Gisèle DUTORDOIT
née THIERRY (86 ans)
Gérard MERSANT (75 ans)

SEPTEMBRE 2026

Jean MACABÉE (78 ans)
Anaïa MBEMBA (2 ans)
Gérard DEFFARGES (82 ans)
Marc MASQUELET (82 ans)
Claude VOISIN (88 ans)
Jeanine HENRY
née SABASSIER (96 ans)
Klaus-Jurgen LADDACH (84 ans)
Daniel BICHE (75 ans)
Nicole LEFEBVRE née DUPUY (79 ans)
Jean-Paul RUGEAU (59 ans)
Gérard RAMBOURG (89 ans)
Patricia MARCHAND née THIOUX (66 ans)
Grégory ARRAGAIN (51 ans)

MARIAGES

SEPTEMBRE 2026

Jacques PIRES & Soninkà YÉMY
Esaï EXIUS & Farah JOSEPH
Nicolas PATRY & Sylvie PRODHOMME
Neil HAACK & Yasmine SANHAJI
Andy BETZY & Catherine DOLON
Larry BAYOL & Myriam JEGUIRIM
Paul BOZANGA-NGALLOH
& Priscilla MAÏDOU PEINDARA

NAISSANCES

JUILLET 2026

The-Anh NGUYEN

SEPTEMBRE 2026

Jonathan KESSEL
Léo DUVAUCHELLE
Olia LOFERNE
Anora MANTUILA KAFIO WIN
Priam HIRWA
Andra DA MOTA
Léna ZRAGA LAJMI
Maloë CHESNEL NIGUET

Jeunes parents, vous souhaitez publier une photo de votre enfant dans le journal à l'occasion de sa naissance ? Envoyez-nous une photo par mail à servicecommunication@yerres.fr



MALOË CHESNEL NIGUET,
NÉ LE 21 SEPTEMBRE 2026

DISTRIBUTION DE SACS DE SEL

Chaque habitant est responsable de la portion de trottoir située devant son habitation. Il incombe donc à chaque riverain de déneiger son trottoir, sur une largeur d'environ 1,50 mètre. En cas de verglas, les particuliers sont tenus de saler ces parties. **Comme chaque année, la Municipalité propose gratuitement des sacs de sel aux Yerrois**, permettant d'anticiper les périodes de froid et de verglas, et d'éviter leurs désagréments, notamment sur les bateaux.

Deux distributions sont prévues au Stade Léo Lagrange (sur présentation d'un justificatif de domicile).

🕒 **Samedis 14 et 21 novembre**

de 8h à 12h (sans rendez-vous)

📍 Stade Léo Lagrange

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHES

1^{er}, 15 ET 22 NOVEMBRE

PHARMACIE TOUBOUL

3 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

CK PHARMACIE

32 avenue Le Foll
94290 Villeneuve le Roi
01 49 61 12 69

MERCREDI 11 NOVEMBRE

PHARMACIE COHEN

23 avenue Le Foll
94290 Villeneuve le Roi
01 45 97 53 52

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

PHARMACIE DJEUMO

2 rue Pierre de Coubertin
91330 Yerres
01 69 48 82 70

ABP
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE
TRANSACTION

► **YERRES**
01.69.48.36.82

► **SERRIS**
01.61.10.76.03

► **EVRY**
01.69.48.36.82

► **BRUNOY**
01.69.43.84.00

► **MONTGERON**
01.69.48.33.26

POUR TOUT PROJET D'ESTIMATION,
NOTRE EXPERTISE VOUS EST OFFERTE.



Crédit Mutuel

Yerres-Crosne

10 rue Marc Sangnier – 91330 Yerres
Tél : 01 69 12 19 83 – Courriel : 06105@creditmutuel.fr

D.E.S
DOMO ELEC SERVICES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
ALARME
VIDÉOSURVEILLANCE
DÉPANNAGE

www.domoelecservices.fr
contact@domoelecservices.fr
06 47 69 51 50 / 07 85 69 62 23
21 rue Charles De Gaulle
91330 Yerres



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

mod.elec

DÉPANNAGE - MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue royale - 91330 yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

5asec
TEXTILE EXPERT

Pressing 5asec
5.0 ★★★★★ (72) - Pressing
107 Rue de Concy

5asec
TEXTILE EXPERT

PRESSING - RETOUCHERIE - BLANCHISSERIE - NETTOYAGE TAPIS ET CUIR

107, rue de Concy - 91330 YERRES
Centre commercial Leclerc

Du lundi au samedi : 9h-20h

01 69 38 54 62
reda2000pressing@gmail.com

ROC • ECLERC
LÀ, POUR VOUS

permanence téléphonique
7j/7

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931

QUINCY-SOUS-SÉNART	YERRES	BRUNOY
2 rue des Tamaris	9 rue du Mont Griffon	13 rue Philisbourg
01 69 00 12 12	01 69 48 46 02	01 60 47 16 20
Habilitation n° 02 91 126	Habilitation n° 04 91 008	Habilitation n° 12 91 175

BONNEUIL-SUR-MARNE	LIMEIL-BRÉVANNES
5 rue Paul Eluard	40 avenue Gabriel Péri
01 43 99 94 76	01 45 69 12 12
Habilitation n° 04 94 005	Habilitation n° 06 94 159

DÉLÉGUER LE MÉNAGE
N'EST PAS UN
LUXE.

✓ C'EST UN CHOIX INTELLIGENT.
✓ ET, À MOITIÉ PRIX, C'EST UN CHOIX ÉVIDENT. ♥

millepatte

Millepatte, mille solutions
pour vous faciliter la vie ! ♥

30 rue du Mont Griffon 91330 Yerres
06 99 04 56 96 - yerres@millepatte.com

BÉNÉFICIEZ DE
50%
DE CRÉDIT
D'IMPÔT*

*Selon la législation en vigueur.

COUVERTURE - CHARPENTE ZINGUERIE - RAVALEMENT

Entretien - Rénovation - Recherche de fuite

M. POREAU

www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com

25, rue des Faisans - 91330 YERRES

01 69 49 18 07 - 06 73 03 50 05



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
du 2 au 6 novembre				
Carottes râpées BIO Émincés de volaille à l'orientale [Bouchées de blé] Pommes de terre persillées Crème dessert parfum vanille BIO local circuit court	Daube de bœuf VBF BIO [Garniture provençale] Semoule et courgettes Saint Nectaire AOP Fruit frais au choix	Batonnets mozzarella Potée (saucisses de volaille, lentilles) [Potée (saucisses végétales)] Fruit frais	Tortilla (1/2 par enfant) Chou-fleur au gratin Suisse aux fruit BIO Cake aux pépites chocolat local circuit court à la coupe	Salade verte, vinaigrette aux oignons Tortelloni au saumon [Mezze penne, ratatouille, emmental râpé] Fromage frais sucré ou aromatisé
du 9 au 13 novembre				
Paupiette de veau sauce basquaise [Galette de légumes façon ratatouille] Pommes de terre façon salardaise Tomme à la coupe, camembert Fruit frais BIO	Palets fromagers emmental Haricots verts Petit fromage frais sucré ou aromatisé Fruit frais au choix	Férié	Rôti de porc * LR sauce lyonnaise [Boulettes végétales bbc] Duo carottes BIO et brocolis BIO persillés Yaourt sucré local circuit court (pur perche) Flan	Laitue iceberg Parmentier au thon sauce blanche [Parmentier végété] Banane
du 16 au 20 novembre				
Radis et beurre Boulettes végétales Semoule BIO et légumes couscous Fruit frais au choix	Carottes râpées Poêlée de hoki doré au beurre [Tortilla (1/2 par enfant)] Julienne de légumes Yaourt sucré BIO local circuit court	Salade de pépinettes Rôti de bœuf VBF et ketchup [Galette de légumes façon ratatouille] Beignets de salsifis Mousse chocolat au lait	Jambalaya* (saucisses rondelles*, riz, poivrons, oignons) [Jambalaya végété] Carré de l'est Fruit frais BIO	Beignets de calamars [Crousti blé] Épinards au gratin et pommes de terre Fromage à tartiner au choix Compote de pommes HVE Spécialité pêche sans sucre ajouté
du 23 au 27 novembre				
Salade de pommes de terre ciboulette Émincés de poulet LR sauce aux pêches [Bouchées de blé façon thaï] Trio de légumes BIO Fruit frais au choix	SUEDE Köttbullar (boulettes au bœuf VBF) sauce crème d'ailles [Boulette végétales] Purée de pommes de terre Fromage blanc nature BIO et gelée de groseille Tarte aux pommes	Salade de lentilles Pizza fromage Haricots verts (ail et persil) Petit fromage frais aromatisé	Tortelloni tomate mozzarella BIO sauce tomate estragon Yaourt aromatisé local circuit court (pur perche) Fruit frais BIO	Céleri rémoulade Colin d'Alaska sauce armoricaine [Garniture provençale] Riz et ratatouille Gélifié parfum vanille nappé caramel
du 30 novembre au 4 décembre				
Boulettes de blé façon thaï Courgettes BIO et pommes de terre BIO persillées Petit fromage frais sucré ou aromatisé Fruit frais au choix	Carottes râpées vinaigrette au citron vert Rôti de porc * LR sauce charcutière [Saucisses végétales] Lentilles (et carottes) Biscuit moelleux chocolat local circuit court	Duo tex-mex (merguez douce et manchons de poulet) [Bouchées de blé] Pommes campagnardes et ketchup Fromage à tartiner Fruit frais au choix	Haché au cabillaud [Tortilla (1/2 par enfant)] Épinards au gratin et pépinettes Camembert Fromage ovale Purée de pommes BIO	Taboulé à la semoule BIO Beignets de calamars [Tarte tomate chèvre] Bâtonnière aux haricots plats Yaourt sucré ou aromatisé

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en raison des aléas climatiques et/ou d'approvisionnements

Une question sur les menus de la cantine ?

Le Guichet Famille vous répond au 01 69 49 77 88 ou par courriel à guichetfamille@yerres.fr.

[Substitut végétarien]

BIO = produit issu agriculture biologique

VBF = Viande Bovine Française

RAV = Race à Viande

***** Plat contenant du porc

LVPF = Viande Porc Française

LR = Label Rouge

AOP = Appellation Origine Protégée

AOC = Appellation Origine Contrôlée

MSC = pêche durable

HVE = Haute Valeur Environnementale



32 ÉLUS

Yerres
comme nous l'aimons

TRANSPORTS : ENSEMBLE, ON VA Y ARRIVER !

Les transports en commun des Yerrois vont mal. Comme hélas des milliers d'habitants de notre ville, nous sommes plusieurs élus communaux à subir nous aussi au quotidien la galère des bus qui ne passent pas et des trains qui roulent peu ou mal. C'est une épreuve permanente que nous connaissons bien, qui use et qui énerve fatalement. À cet égard, l'endurance et la persévérance de nos concitoyens ne peuvent que susciter le respect et un devoir d'agir redoublé.

Ainsi, tandis que certains minimisent les problèmes en se contentant de les gérer plutôt que de chercher à y remédier, la Ville ne relâche pas ses efforts depuis des mois pour enfin renverser la vapeur : on ne compte plus les saisies répétées de l'Agglomération, d'Île-de-France Mobilités (IDFM), du transporteur Keolis, de la SNCF et même du ministre des Transports, pour dénoncer les manquements, les failles et les dysfonctionnements qui affectent le réseau routier et ferré. Les réunions avec ces mêmes acteurs se sont aussi multipliées ces derniers mois. Le maire s'est rendu, lors d'une visite impromptue, au siège local de Keolis, le dépôt de bus de Brunoy, toujours pour aller au cœur des problèmes et identifier au plus près les solutions précises à apporter.

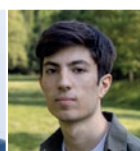
Dans le cadre de cette action, deux pétitions ont vu le jour depuis février dernier : elles sont très précieuses car elles nous permettent de prouver auprès des uns et des autres la réalité et l'ampleur de la protestation que suscite parmi les usagers cette véritable crise des transports locaux. Et cela finit par les obliger à réagir : **c'est ainsi grâce à vous tous que la SNCF a rétabli un des deux trains du matin dont elle avait annoncé fin août la suppression et que plusieurs bus de location ont commencé à remplacer dès cet été les véhicules vétustes de Keolis (nous espérons que les autres bus de remplacement arriveront très vite et nous nous y employons !). Un grand merci à vous tous pour cette mobilisation cruciale !**

Enfin, s'occuper de nos transports ce n'est pas que réparer le présent, c'est aussi construire l'avenir. À cet égard, la Ville a demandé à IDFM que dans un avenir proche l'offre de bus soit étoffée avec la création de nouvelles liaisons vers le Câble 1, l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges ou Carré Sénart. Ce sont des projets que nous, élus, défendons dans le cadre de la concertation « Plan bus 2 », concertation citoyenne sur le réseau des bus, disponible jusqu'au 31 décembre via la plateforme en ligne d'Île-de-France Mobilités (et accessible sur le site de la ville également). Nous vous invitons à y répondre et à la relayer autour de vous.

Ensemble, continuons de nous battre pour nos transports du quotidien !

Vannina ETTORI

Adjointe au Maire chargée
des transports, de la circulation et du stationnement



3 ÉLUS

Yerres 2026,
la gauche
rassemblée

À YERRES, L'AUSTÉRITÉ S'AMORCE...

Le gouvernement prépare un nouveau coup de massue contre les collectivités locales. Avec son projet de loi de finances pour 2027, il entend leur imposer de nouvelles restrictions budgétaires. À Yerres, **la facture est estimée à 1,15 million d'euros de pertes pour la commune.** En ajoutant la hausse des cotisations de retraite des agents territoriaux, le manque à gagner atteindrait 1,37 million d'euros.

Derrière ces chiffres, une réalité : moins de moyens pour entretenir nos équipements, investir et répondre aux besoins des habitant·es. Quand l'État réduit ses concours financiers, les services publics locaux trinquent. Les travaux sont reportés, les équipements vieillissent et les associations doivent se battre pour préserver leurs moyens.

Notre député a d'ores et déjà annoncé sa volonté de censurer ce gouvernement.

Cependant, il faut le dire : si l'État porte une lourde responsabilité, les difficultés financières ne sont pas toutes une fatalité. Les choix de gestion municipaux comptent aussi.

Prenons l'investissement. Pendant des années, les taux d'intérêt ont été historiquement bas, parfois négatifs. Pourtant, la doctrine a été de financer une part importante des investissements par l'épargne de fonctionnement. **Cette logique conduit à comprimer les dépenses courantes pour dégager des marges, au risque de fragiliser les services publics.** Pourquoi ne pas avoir davantage profité de conditions d'emprunt exceptionnellement favorables pour financer les équipements utiles aux Yerrois·es ? Emprunter intelligemment pour construire et rénover n'est pas une faute de gestion : c'est préparer l'avenir.

Autre exemple : **les pénalités liées au manque de logements sociaux imposé par la loi SRU.** Le montant est de plus d'un million d'euros. **Cette somme aurait pu financer des politiques locales plutôt que de sanctionner une commune qui ne remplit pas ses obligations en matière de logement social.** Développer une offre accessible, c'est répondre aux besoins des familles, des jeunes et des salariés qui ne peuvent plus se loger dignement.

Nous devons aussi interroger nos méthodes de gestion. Combien de subventions échappent à notre commune faute de personnel pour monter les dossiers ? Renforcer les équipes chargées de rechercher les financements de l'État, de la Région, du Département et de l'Europe permettrait de mobiliser davantage de ressources. **Et pourquoi continuer à déléguer autant de services au privé, quand la gestion publique directe permet de réinvestir dans le service les marges versées aux actionnaires ?**

À Yerres comme ailleurs, **nous refusons le faux choix entre austérité et irresponsabilité.** Il existe une autre voie : défendre les moyens des collectivités, investir dans les services publics, mobiliser les financements disponibles et remettre l'intérêt général au-dessus de la rentabilité privée. La question n'est pas seulement de savoir combien l'État nous retire. **C'est aussi de savoir quels choix nous faisons avec les moyens dont nous disposons.** À Yerres, l'austérité n'est pas une fatalité : d'autres choix sont possibles.

Claudia DE CAMPOS, Béranger CERNON, Medhy DANET

Contact : yerresencommun@gmail.com

NUMÉRO 45 - NOVEMBRE 2026

Directeur de la publication :

Ugo Durand-Saint-Omer

Rédactrice en chef : Emilie Frelat

Rédacteurs :

Anne Crétole, Aurore Bouchoir

Maquette : Harold Caenbergs,

Damien Coquelet

Conception : Agence Tongui

Photographies : Service

communication, Magnific,

Aydin Cakir

Impression :

Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15 000 exemplaires

Renseignements :

Hôtel de Ville - 01 69 49 76 00

Courriel :

servicecommunication@yerres.fr

Dépôt légal :

4^e trimestre 2026



Imprimé sur papier
certifié PEFC™



VOTRE AGENDA DU MOIS DE NOVEMBRE

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE

Visite gratuite du parc Caillebotte
15h - Propriété Caillebotte

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Bourse aux vêtements La Farandole
Plus d'informations en page 26.
9h-17h30 - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Visite guidée de la grotte Budé
15h - Grotte Budé

LUNDI 9 NOVEMBRE

Commémoration du 56^e anniversaire de la disparition du Général de Gaulle
18h - Stèle mairie

MARDI 10 NOVEMBRE

Conseil Municipal
20h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Armistice du 11 novembre 1918
10h - Cimetière / 11h - Monument aux morts

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Distribution de sacs de sel de déneigement
Réservé aux Yerrois. Sur présentation d'un justificatif.
8h-12h - Stade Léo Lagrange

Bourse de l'association Souryre
Plus d'informations en page 26.
9h-17h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

Formation « Soulager vos douleurs grâce aux huiles essentielles » avec Rémy Le Jeune
Atelier payant. Informations : remylejeune@gmail.com
9h30-12h30 et 14h-17h - École Saint-Exupéry

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Ateliers Peinture
Inscriptions : culture@yerres.fr
10h et 14h - Salle Saint-Exupéry

MERCREDI 18 NOVEMBRE

Petits Jardiniers de Caillebotte
Gratuit. Inscriptions : 01 80 37 20 61
10h et 14h30 - Propriété Caillebotte

JEUDI 19 NOVEMBRE

Concert du groupe Québécois "Atlantic Nord Trio"
Par l'association France-Québec-Essonne
20h30 - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Distribution de sacs de sel de déneigement
Réservé aux Yerrois. Sur présentation d'un justificatif.
Voir page 27
8h-12h - Stade Léo Lagrange

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Séance cinéma au Paradiso avec la projection des « Chatouilles », suivie d'un débat
Voir page 7
17h - Cinéma Paradiso

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Permanence France Rénov'
14h-17h - Hôtel de ville
Petits Jardiniers de Caillebotte
Gratuit. Inscriptions : 01 80 37 20 61
10h et 14h30 - Propriété Caillebotte

Soirée-débat sur les violences faites aux femmes, animée par une psychologue
Dans le cadre de la "Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes". Voir page 7.
20h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Forum sur les violences faites aux femmes
(Acteurs prévention, police, bien-être, autodéfense, etc.)
Voir page 7.
14h-17h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Ateliers Peinture
Inscriptions : culture@yerres.fr
10h et 14h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

EXPOSITIONS

Retrouvez les détails des expositions à la salle Malraux et à l'Orangerie de la Grange au Bois en page 21

— COMMÉMORATION —

11 Novembre

Armistice de 1918

Hôtel de Ville, Cimetière & Monument aux Morts

Mercredi 11 novembre

9h45 : Départ des cars de l'Hôtel de Ville
10h : Cérémonie au cimetière
10h30 : Cérémonie au Monument aux Morts

YERRES

CE MOIS-CI CHEZ INSTANT PRÉSENT

10 > 15 NOVEMBRE

CORINE ATLAN CERAMIQUES
Céramiste sculpteur

CERADOM
Céramiste, créateur d'objets

BRILLE BEL INCRUSTATION
Incrustations de cristaux sur objets

17 > 22 NOVEMBRE

ETS VALLA
Créations bijoux en résine et cartonnage

ESSIA CREATIONS
Créations accessoires textiles

OZ LE THE
Thés, infusions et accessoires

24 > 29 NOVEMBRE

AQUAREVES
Artiste illustrations et objets

TIR NA TELENARIA
Harpiste-chanteuse, créations bijoux et objets

Boutique Éphémère
65 rue Charles de Gaulle

☺ Du mardi au samedi :
10h-12h30 & 14h30-19h30
Dimanche et jour(s) férié(s) : 10h-13h

SPECTACLES DU CEC

JEUDI 5 NOVEMBRE (20H30)
Amandine Lourdel (humour)

VENDREDI 6 NOVEMBRE (20H30)
Julien Clerc (chanson)

SAMEDI 21 NOVEMBRE (20H30)
Muriel Robin (humour)



AMANDINE LOURDEL



YERRES SE MOBILISE POUR LA PROTECTION DES FEMMES ET DES FAMILLES

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DIMANCHE 22 NOVEMBRE - 17H

Projection du film « Les Chatouilles », suivie d'un débat.

📍 CINÉMA « LE PARADISO » - SÉANCE GRATUITE



MERCREDI 25 NOVEMBRE - 19H30

Soirée-débat sur les violences faites aux femmes,
animée par une psychologue.

📍 SALLE BERNARD NUSBAUM (LA GRANGE AU BOIS)

SAMEDI 28 NOVEMBRE - DE 14H À 17H

Forum sur les violences, avec les acteurs de la prévention, de la police,
du bien-être, de l'auto-défense, etc.

📍 SALLE BERNARD NUSBAUM (LA GRANGE AU BOIS)



LA CHAUMYERRES

Victime de violences conjugales ou
intrafamiliales, la **Chaumyerres, service
municipal de protection des femmes**, est
là pour vous aider.

NUMÉRO GRATUIT

0 800 64 85 26

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CCAS 01 69 49 84 70

YERRES